

# L'EUROSAÏEEN



BULLETIN DE LIAISON DES SAÏDEENS

AMICALE DES SAÏDEENS, 53, chemin Mal Clabel — 31500 TOULOUSE — C.C.P. 3688-64 F Toulouse

Prix : 5 F — 3<sup>e</sup> année — N° 11

Trimestriel — Janvier-Février 1982

## SOMMAIRE

Page 2 : Vie de l'Amicale dans les régions : Toulouse le 24 janvier. — Page 3 : N'oublions pas nos cimetières - La loi et nous. — Page 4 : Voyages-pèlerinages à Saïda - Le carnet de l'Amicale.



Bonne et Heureuse Année, et...

...Voie, et pas de regrets de ne pas revoir Saïda, nos racines et nos tombes.

# VIE DE L'AMICALE DANS LES REGIONS

## TOULOUSE

La fête familiale du dimanche 24 janvier

Après celle du 10 octobre dernier, à Bordeaux, dont nous avons quelques images grâce à Cilette et Arthur Smet, que nous devons remercier, la fête familiale a eu lieu à Toulouse, le dimanche 24 janvier, avec la participation du très cher père Escolano qui nous a annoncé qu'une paëlla printanière se mijotait à Dijon. Il faut s'attendre à d'autres initiatives.

Pour la troisième fois, les vœux, les accolades, les bises toulousaines ont été distribués avant le partage des galettes-mounas traditionnelles, combien familiales, et aussi surprises, les enveloppes évoquant les distributions de cadeaux de Noël et nouvel an.

Malheureusement, notre soleil était absent et pluie fine intermittente ont retenu les hésitants devant leur télé, dans leurs pantoufles, ramenant la participation à environ 150 mordus irréductibles. Bravo et un ban pour eux.

### Déjeuner en commun

Dès 11 h 30, le rendez-vous pris est tenu à la belle brasserie-restaurant Colysée, 1 bis, bd de Srasbourg, face à Air-France, au centre de Toulouse.

Accueillis par la charmante et parfaite hôtesse saïdienne : Pierrette Lagarigue-Duteil, heureuse et fière de recevoir autant d'amis dans son accueillant restaurant : 35 clients privilégiés avaient droit à la bise de la patronne et ne s'en privaient pas.

Autour de 5 tables, vraiment intimes, la satisfaction et le plaisir des convives étaient complets et prometteurs de retours flatteurs pour Pierrette, son mari et son personnel.

La levée de table, envisagée pour 13 h 30, ne se fit qu'à 14 heures par obligation de rejoindre l'aussi accueillante salle paroissiale de la rue de l'Aude, à la Terrasse, préparée par les spécialistes toulousains heureusement renforcés.

### Distribution des enveloppes-surprises

Là aussi, embrassades et questions mêlées aux vœux se multipliaient avant que les regards puissent rencontrer les panneaux de photos numérotées rappelant Montpellier, pouvant être commandées, et surtout les nombreux souvenirs qui allaient être offerts par le hasard des enveloppes-surprises.

La présentation des objets offerts comprenait : lot principal et sentimental, une magnifique poupée, artistiquement habillée par les mains de fée de notre très chère amie Louise Caire, généreuse et passionnée membre à vie de notre Amicale, qui, âgée de 91 ans, a regretté de ne pouvoir accepter notre invitation et notre proposition de la chercher dans sa maison de retraite de Saint-Girons, où c'est une joie d'aller la voir, dont nous ne nous privons pas.

Des reliures « Saïda ville heureuse », des exemplaires de « Quand l'Algérie devenait française », de Jacqueline Baylé, des fascicules, des gravures, des photos de Saïda et quantités de menues surprises firent le bonheur de beaucoup.

### Les nouvelles qu'on communique et la messe

Aussi, ce n'est qu'à 15 h 30, que plusieurs invitations, au micro, à s'asseoir dans le silence, furent à peu près entendues et les informations écoutées : tout d'abord, remerciements et félicitations aux admirables présents, excuses aux empêchés motivés, regrets aux négligents, meilleurs vœux et souhaits collectifs à tous, présents et absents.

La tristesse se mêlant toujours à la joie, il nous a été pénible d'annoncer le grand départ de M. le Curé Lucien Danis, survenu le jeudi 21 janvier, à la maison de retraite Notre-Dame de France, 25, rue de Millevoix, 80100 Abbeville, où il avait dû se retirer avec sa sœur, fidèle, dont nous partageons la peine. Emporté par une douloureuse maladie, il avait 85 ans. La messe de clôture de notre

réunion a été dite par le père Escolano pour le repos de l'âme de notre ancien pasteur qui gardait Saïda dans son cœur et à qui notre Amicale doit une belle collection de photos et de diapos qu'il nous a offert et que nous pouvons admirer.

Nous avons demandé à quelques amis de Rouen d'assister, en nous représentant, à ses funérailles.

### Le point sur le voyage-pèlerinage à Saïda

Des reproches ont dû succéder à cette tristesse. Oui, des remontrances à tous les hésitants désirant cependant sincèrement participer au voyage-pèlerinage à Saïda.

Sur 200 intentions de participations qui se sont exprimées et nous ont encouragé, nous n'avons encore reçu que 35 réservations confirmées, réparties : 27 pour Pâques, 8 pour Pentecôte.

Il en faudrait et nous en espérons au moins une cinquantaine pour chacune des deux périodes demandées. Devrons encore déclarer forfait et le regretter. Oui, regretter. Tous ceux, dont je suis, qui sont allés revoir, désirent y retourner. Retrouver nos racines et je suis prêt à vous y accompagner à Pâques et à Pentecôte.

Le respect et la survie de nos tombes dépendent de nos visites.

C'est un appel pressant adressé à ceux qui peuvent, veulent et ont promis de faire ce pèlerinage, mais qui hésitent et ne se décident pas.

Cet appel a été entendu à Toulouse et nous attendons une quinzaine de nouvelles inscriptions. Il en faut encore, nous les espérons.

La projection d'un film d'amateur, pris en 1980, par nos amis Grimaud-Volle, nous a montré quelques aspects de Saïda nouvelle grande ville et incités à la redécouvrir, nous poussant à en rapporter nous-mêmes, beaucoup d'images à montrer à nos enfants et petits-enfants. ■

## N'OUBLIONS PAS NOS CIMETIÈRES

A l'occasion du Congrès du Cercle Algérieniste, qui s'est tenu à Toulouse les 17 et 18 octobre, de l'inauguration de la Maison du Rapatrié de Paris le 3 novembre, et de l'Assemblée générale des Amis de Notre-Dame de Santa-Cruz à Gagny les 5 et 6 décembre, nous avons renouvelé le cri d'alarme :

### Algérienisme : Quoi ? Comment ? Pourquoi ?

Recherche, Information, Défense, Respect, Honneur, Sources, Origines, Originalité, Patrimoine, Souvenirs, Morts.

Nos cimetières abandonnés restent encore des parcelles concédées, inaliénables du sol natal et patrimoine familial. Il ne faut pas l'oublier.

Les journaux : « Les Français d'A.F.N. » du 23 novembre 1979, « L'Echo d'Oranie » de mai-juin, « L'Algérieniste », numéro 13, du 15 mars 1981, ont lancé des appels à la sauvegarde de nos chères sépultures lointaines.

Une cinquantaine d'amis de Notre-Dame de Santa-Cruz, après beaucoup d'autres, n'ont pu résister à l'impératif besoin de les revoir dans le recueillement et se sont rendus en Oranie du 28 juillet au 2 août dernier.

Ils ont eu un accueil amical chaleureux teinté de regrets et de quelques larmes furtives.

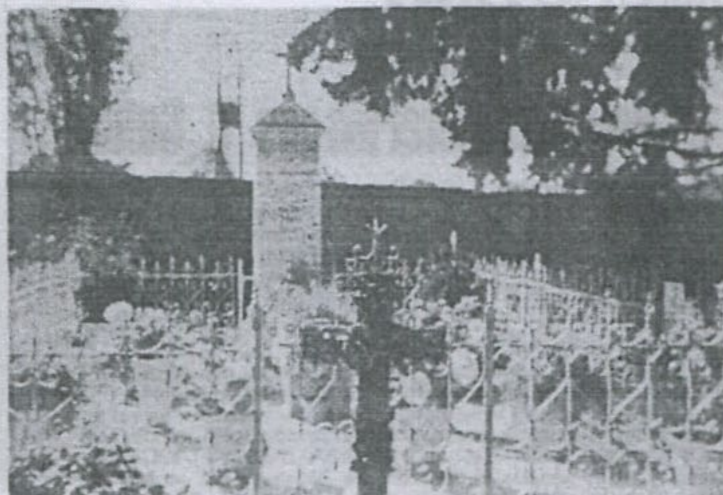
Ils ont visité les cimetières d'Oran, Tlemcen, Saint-Cloud, Arzew, Mostaganem, Mascara, Saïda, conservés mais non entretenus.

Ils ont rencontré le consul d'Oran, Jacques Negre, et l'Abbé Lansalot, responsable de nos tombes d'Oranie.

Un service religieux a été célébré au sanctuaire de Santa-Cruz par l'Abbé Lansalot en présence du consul et du groupe des amis de Notre-Dame pour tous nos chers disparus.

Lors du récent congrès du R.A.N.F.R.A.N., à Toulouse, il a été annoncé qu'une commission travaille actuellement avec le ministère des Affaires étrangères et les autorités algériennes sur la question des cime-

*Le cimetière de Saïda toujours bien entretenu.*



tières d'Algérie. Les consulats pourraient prendre en charge l'entretien de nos tombes.

La résolution de ce devoir impérieux dépend de trois facteurs : les autorités algériennes locales, les consulats et nous tous.

L'Amicale des Saïdiens, qui rassemble 1 600 familles, presque toute la population européenne de l'ancien département de Saïda, où ont été regroupées, dans un ossuaire les dépouilles des petits champs de repos environnants, à l'exception de celui du village d'Aïn-el-Hadjar, qui a été malheureusement saccagé, se préoccupe et s'efforce d'aboutir à un meilleur entretien.

Elle a pris contact avec le président de l'Assemblée populaire communale, le consul de France, l'Abbé Lansalot ainsi qu'avec des amis européens et algériens locaux.

Elle espérait réussir un pèlerinage, avec une cérémonie religieuse officielle le 2 novembre, qui a dû être reportée au printemps 1982.

Elle souhaite que de nombreuses autres amicales ou simples délégations de familles conjuguent leurs efforts et incitent les autorités algériennes et françaises à mieux remplir leurs devoirs envers nos morts, dans chacun de nos cimetières de villes ou de villages.

L'Abbé Lansalot, avec qui nous restons en liaison, porte intérêt à nos efforts et démarches. Il nous écrit le 20 janvier, que depuis deux jours la municipalité d'Oran emploie une forte équipe à réparer de graves dégradations aux cimetières d'Oran. M. le Maire l'a assuré que dans trois mois nous serions satisfaits.

Comme il nous y invite, nous l'informerons des détails de nos voyages et l'inviterons à se joindre à nous. ■

## LA LOI ET NOUS

Pour faire suite au Bulletin n° 10 (page 3), notre ami Henri Pérez, contrôleur départemental des Lois sociales, 9, résidence Beau-Soleil, 64320 Bizanos, nous fait tenir la documentation officielle, du 23 janvier, concernant : **Réinstallation des rapatriés** (loi n° 824 du 6-1-1982, J.O. du 7-1-1982) posant deux principes :

— Une nouvelle possibilité d'aménagement ou même de remise des prêts consentis en application de la loi du 15 juillet 1970. En cas de difficultés économiques ou financières la loi prévoit également l'octroi d'un prêt à long terme destiné à la consolidation de toute dette, à l'exception des dettes fiscales.

— Une indemnisation au titre de la perte des objets meublants.

**Les PRETS**, susceptibles d'être effacés ou aménagés, sont ceux consentis à titre principal, selon la loi du 15 juillet 1970, mais aussi à titre complémentaires, par les organismes ayant passé convention avec l'Etat, pour l'octroi des prêts de réinstallation, et directement liés à la réinstallation. Ces prêts doivent être consentis avant le 31 mai 1981. Les rapatriés peuvent demander l'aménagement ou la remise du prêt. La demande peut être présentée par le rapatrié ayant cessé ou cédé l'exploitation et qui ne dispose pas de ressources suffisantes et aussi par les héritiers, légataires ou débiteurs.

**Les MEUBLES MEUBLANTS.** — Une indemnité forfaitaire est instituée en faveur des rapatriés dépossédés des meubles meublants. Elle est insaisissable, attachée à la personne du titulaire, fixée à 10 000 F pour un ménage, une veuve avec 1 enfant à charge ; à 6 000 F dans les autres cas, aux conditions suivantes :

— être majeur à la date du rapatriement ou orphelin de père ou de mère à cette date ;

— avoir bénéficié en 1980 d'un revenu brut annuel inférieur à celui qui résulte du S.M.I.C., doublé pour un ménage ou personne ayant un enfant à charge ;

— avoir été personnellement posséder de meubles meublants d'usage courant et familial ;

## Voyages-pèlerinages à Saïda

proposés du 10 au 14 avril (congés de Pâques), toutes académies en vacances, et du 29 mai au 2 juin (congés de Pentecôte) pour Grenoble, Marseille, Toulouse.

Dans le précédent bulletin nous avons fourni toutes précisions sur les raisons des choix des dates et d'organisation des voyages, devant tenter de donner satisfaction et entraîner l'adhésion rapide du plus grand nombre.

Nous répétons, que vu le chiffre important des deux cent intentions manifestées de participations, nous attendions une vague d'inscriptions immédiates, nous permettant de traiter, sans tarder, aux meilleures conditions de prix, déjà annoncées, avec l'agence devant réserver les places d'avion et les chambres, avant fin janvier (à 70 jours de Pâques) pour arrêter les deux voyages, si possible, et non pas l'un ou l'autre, afin de pouvoir satisfaire tout le monde avec des groupements de 40 à 60, chiffre conseillé et pourvu d'un accompagnateur. Mais, vu le peu de réservations présentées, il n'est déjà pas possible d'envisager des départs de Lyon insuffisants et de les faire rejoindre Marseille. Seul l'envoi de Toulouse semble certain pour l'instant.

La décision dépend de vous. Faites retour immédiat de la fiche d'engagement accompagnée des arrhes de 500 F par personne et d'une enveloppe timbrée avec votre adresse et prévoyez le versement



L'ancien théâtre de Saïda.

du solde à fin février pour le voyage de Pâques ou fin mars pour le voyage de Pentecôte.

## Voyage-croisière en Oranie

L'Association des amis de Notre-Dame de Santa-Cruz, qui a déjà effectué plusieurs voyages-pèlerinages en Oranie, or-

ganise maintenant avec la Compagnie Paquet, une première croisière de l'amitié en Oranie, du 10 au 16 avril, à bord du Massalia.

Départ de Toulon le 10 avril à 10 heures. Escale à Alicante le 11. Séjour à Oran les 12, 13, 14. Retour avec escale à Palma le 15. Arrivée à Toulon le 16 à 17 heures. Prix par personne : 3 490 F à 6 600 F suivant catégories. ■

## LA LOI ET NOUS (suite)

— avoir vécu en Algérie ou autres territoires abandonnés 2 ans avant la déposition ;

— être de nationalité française avant le 1<sup>er</sup> juin 1970.

La demande doit être déposée avant le 6 janvier 1983.

Cette indemnité est accordée en supplément de celle déjà octroyée en application d'autres dispositions et cumulable.

La preuve de la déposition n'est pas exigée.

**RETRAITES.** — Nous ne pouvons pour l'instant que rappeler la « date de forclusion » des validations et de rachats de carrière en Algérie : 30 juin 1982.

Les améliorations sont en discussion.

**INDEMNISATION.** — La nouvelle loi promise est en préparation. Les Associations s'efforcent de faire aboutir nos revendications, selon les promesses électorales.

**LEVÉE de FORCLUSION EXCEPTIONNELLE pour les INDEMNISATIONS.** — Le Secrétaire d'Etat aux Rapatriés rappelle dans un communiqué : « qu'un certain nombre de rapatriés, par suite d'empêchements majeurs, ou parce qu'ils pensaient en toute bonne foi avoir satisfait aux formalités nécessaires, n'ont pas déposé de demande d'indemnisation auprès de l'A.N.I.F.O.M. dans les délais prévus par la loi du 15 juillet 1970, ni ultérieurement quand ces délais ont été reconduits plusieurs fois.

Dans l'esprit des engagements pris par le Président de la République, à titre exceptionnel, l'A.N.I.F.O.M. est autorisée à examiner avec bienveillance les demandes concernant des biens spoliés déclarés avant le 15 juillet 1970.

L.A.N.I.F.O.M. pourra aussi examiner, cas par cas, les demandes d'indivisionnaires ou d'associés n'ayant pas mentionné dans leur dossier personnel leur part dans l'indivision ou l'association.

Ces demandes seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 1982.

## CARNET DE L'AMICALE

### MARIAGES

26 septembre 1981, à Epernay : Nicole Savary, petite-fille de Savary Louis et de Pierre Soler, avec Bartoli J.-P.

### NAISSANCES

Le 17 juillet 1981, à Sarlat : Stéphane, fils d'Alain Roux et Brigitte Llamas.

Le 8 septembre 1981, à Cholet : Anne-Marie, fille de M. et M<sup>me</sup> Laime, petite-fille de Jean-Roger Favier, arrière-petite-fille de M. et M<sup>me</sup> Georges Favier.

Le 31 octobre 1981, à Marseille : Pascal, fils de M. Michel Hoz et Marie-Claude Canales, d'Aïn-el-Hadjar.

Le 21 novembre 1981, à Béziers : Julien, fils de M. et M<sup>me</sup> Jean-Marie Bayé, petit-fils de M. et M<sup>me</sup> François Baylé, arrière-petit-fils de M. et M<sup>me</sup> Francis Baylé, et de M. et M<sup>me</sup> Albert Dufour.

Le 28 novembre 1981 : Alexa, petite-fille de M. et M<sup>me</sup> Martinez (née Fort Bertila).

Le 26 décembre 1981, à Ajaccio : Elodie, fille de Xavier Foata et Pierrette Savary.

### DECES

A Bihorel : M<sup>me</sup> Rueda (née Marin Marie-Gloria), à 85 ans.

En novembre 1981, à Viry-Châtillon : Aznal Antoine.

En novembre 1981, à Puteaux : M. Serfati Mardoché, 74 ans.

Le 21 novembre 1981, à Six-Fours : M<sup>me</sup> Denjean Victor (née Marcelle Francon), 76 ans.

Le 24 novembre 1981, à Montélimar : M. Bomati Albert, 74 ans.

Le 26 novembre 1981, à Montréjeau : M. Barrios Raphaël, 75 ans.

Le 1<sup>er</sup> décembre 1981, à Paris : M<sup>me</sup> Abiteboul Joseph (née Darmon Alice), 84 ans.

Le 3 décembre 1981, à Annecy : M. Benarouche Simon, 85 ans.

Le 7 janvier 1982, à Martigues : M. Ortega Michel, ex-facteur à Aïn-el-Hadjar, 74 ans.

Le 21 janvier 1982, à Estrées-les-Crécy : M. l'Abbé Lucien Danis, ex-curé de Saïda.

A Mandelieu : M<sup>me</sup> Mathieu Alexandrine.

### NOMINATIONS PREFECTORALES

M. le Préfet Bernard Landouzy, qui fut le premier chef de cabinet du premier Préfet de Saïda, M. de Solhminac, et précédemment conseiller à la présidence de la République, vient d'être nommé préfet de la Haute-Marne à Chaumont.

M. Paul Defarge est nommé sous-préfet de Millau, dans l'Aveyron.

Nos félicitations et nos souhaits les accompagnent dans leurs nouvelles fonctions.

### RECHERCHES

M<sup>me</sup> Jean-Claude Victoire (née Huguette Werlin) est recherchée par M<sup>me</sup> Yvette Stolz (née Sebbagh), 13, rue de l'Esquiroir, 13217 Vitrolles. Tél. : (42) 89-10-73.

M<sup>me</sup> Georges Bernard (née Marie-Jeanne Schneider) et Huguette Vernier sont recherchées par M<sup>me</sup> Sabatier (née Sebbagh Alice), cité La Brigade, bât. M 3, 13015 Marseille.

### AUTRE RECHERCHE

M. et M<sup>me</sup> Claude Roversi, 46, rue des Jonquilles, 65600 Barbazan-Débat, désirent trouver pour leur fille, étudiante, et pour la prochaine année universitaire, une chambre meublée à Toulouse.

Informez Roversi ou Génolini qui transmettra. Merci.

### CHANGEMENTS D'ADRESSES

Nous recevons toujours des « retours à l'expéditeur » à déplorer.

Veuillez nous informer de vos changements, en nous indiquant votre ancienne résidence afin de pouvoir vous différencier de vos homonymes. Merci.